ANNEXE 5 : ÉTAPES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DE L'AIDE CLIMAXION

Rénovation énergétique des bâtiments publics et associatifs

<u>IMPORTANT</u>: Pour faciliter vos démarches de demande d'aide puis de demande de paiement, nous vous conseillons d'associer le maître d'œuvre du projet de rénovation à l'ensemble des échanges avec la Région et à lui ouvrir l'accès à votre demande d'aide en ligne⁽¹⁾ pour qu'il puisse contrôler et compléter les pièces techniques déposées.

Échange préalable avec votre interlocuteur régional⁽²⁾

Maître d'ouvrage : Prendre contact <u>avant</u> le dépôt de votre demande d'aide en ligne pour présenter votre projet à l'interlocuteur régional Climaxion. (2)

Climaxion: Présentation du dispositif Climaxion.

Échange sur le projet et identification des éventuels points de blocage pour solliciter une aide Climaxion. Transmission du lien vers la plateforme de dépôt en ligne pour déposer la demande d'aide.



2

1

Saisie et envoi de votre dossier en ligne d'ici le 31/12/2025⁽³⁾

Maître d'ouvrage : Déposer votre demande d'aide en ligne <u>avant</u> la consultation des entreprises de travaux

Les éléments suivants sont <u>à déposer sur la plateforme</u> pour constituer votre dossier dès l'ouverture de votre demande d'aide en ligne :

- △ Pour les associations : Statuts
- △ Pour les porteurs de projets publics : Délibération approuvant le projet
- △ Numéro de SIREN/SIRET
- ☐ RIB
- △ Le cas échéant : Attestation de non récupération de la TVA Modèle Climaxion (3)

Dont pièces techniques à obtenir auprès de l'équipe de maîtrise d'œuvre⁽¹⁾ :

- △ Mémoire technique Climaxion (programme de travaux conforme au cahier des charges du dispositif) ► Modèle Climaxion⁽⁴⁾
- △ Annexe au mémoire technique ► Modèle Climaxion (4)
- △ Focus Adaptation au changement climatique ► Modèle Climaxion (4)
- △ Formulaire principal du permis de construire ou déclaration préalable (ou attestation du maître d'œuvre contresignée par le maître d'ouvrage indiquant la surface de plancher (SdP) concernée par la rénovation)
- △ Rapport du test d'étanchéité à l'air préalable
- △ Étude thermique conforme aux travaux proposés dans le mémoire technique (5)





Validation du mémoire technique

Climaxion: Envoi d'un mail permettant de:

- valider le programme de travaux présenté dans le mémoire technique ;
- autoriser le lancement de la consultation des entreprises ;
- rappeler les pièces à transmettre en étape 4.





Dépôt de pièces complémentaires d'ici le 30/06/2026

Maître d'ouvrage : compléter votre demande d'aide en ligne <u>après</u> rédaction de l'appel d'offres (dans un délai de 6 mois maximum après le lancement de l'appel d'offres).

Les éléments suivants sont $\underline{\textbf{a}}$ $\underline{\textbf{déposer sur la plateforme}}$ pour compléter votre dossier :

△ Plan de financement prévisionnel de l'opération

Dont pièces techniques à obtenir auprès de l'équipe de maîtrise d'œuvre⁽¹⁾ :

- △ Conformité de l'appel d'offres ► Modèle Climaxion (4)
- △ CCTP et DPGF faisant partie de l'appel d'offres ou devis
- △ Planning prévisionnel de l'opération rédigé par l'équipe de maîtrise d'œuvre



5



Etude de votre dossier par les services régionaux

Climaxion: Validation technique de la demande d'aide et inscription de votre demande d'aide au vote de la Commission permanente du Conseil régional.



6



Décision des élus régionaux

Climaxion : Vote de l'aide par la Commission permanente du Conseil régional.



_



Courrier de réponse

Climaxion: Envoi par mail de la notification de l'aide précisant le montant d'aide attribué.

Les documents à transmettre et les délais à respecter pour solliciter le versement de l'aide sont rappelés :

- soit dans cette notification de l'aide (collectivités ou associations avec aide < 23 000 €),
- soit dans une convention de financement transmise en plus de la notification (pour les associations si aide ≥ 23 000 €) que vous devrez retourner signée dans un délai de 3 mois.



8



Renvoi de la convention de financement signée (pour les associations - si aide > 23 000 €)

Maître d'ouvrage : Déposer sur la plateforme la convention de financement signée par le représentant légal.

Vous disposez de <u>3 mois</u> pour déposer la convention signée sur la plateforme de dépôt en ligne.



Versement de l'aide selon les modalités prévues dans la décision d'attribution

Maître d'ouvrage : Déposer les pièces justificatives pour solliciter le versement de l'aide Climaxion attribuée.

9



Veiller à <u>respecter les délais de réalisation prévus</u> dans la notification d'aide ou dans la convention de financement :

- date limite de réalisation du projet (projet achevé et factures payées);
- date limite de transmission des pièces justificatives pour paiement.

La liste des pièces justificatives à déposer sur la plateforme pour solliciter un versement est détaillée dans la notification ou la convention de financement et comprend généralement les éléments suivants :

Pour les associations uniquement :

VERSEMENT D'UNE AVANCE (montant de la prime de base) - Au démarrage des travaux

△ Attestation de démarrage ► Modèle Climaxion (4)

VERSEMENT DU SOLDE - Lorsque les travaux sont terminés et les factures acquittées

- △ Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux avec indication de la surface de plancher rénovée ► Modèle Climaxion⁽⁴⁾
- △ Plan de financement définitif de l'opération
- △ Photographie-preuve de la pose du panneau pédagogique Climaxion⁽⁶⁾
- △ Fiches techniques des isolants biosourcés (en cas d'attribution d'un bonus « biosourcé »)
- △ Factures ou décompte définitif des lots énergétiques

Dont pièces techniques à obtenir auprès de l'équipe de maîtrise d'œuvre⁽¹⁾ :

- △ Rapport du test d'étanchéité final
- △ Rapport DIAGVENT 2 (ou DIAGVENT 3 ou test d'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques)
- △ Rapport d'équilibrage des réseaux hydrauliques de chauffage
- (1) Pour ouvrir l'accès à votre demande d'aide en ligne à un tiers (Assistant à maîtrise d'ouvrage ou Maître d'œuvre), vous devez cliquer sur le bouton **« Partager votre demande d'aide »** situé en haut de l'écran (au-dessus de la numérotation des étapes) et saisir l'adresse mail du tiers auquel vous voulez donner un accès.

- (2) Trouvez l'interlocuteur Climaxion correspondant à la localisation de votre projet sur climaxion.fr : https://www.climaxion.fr/contact ou <a href="https://www.climaxion.f
- (3) Le lien vers la plateforme de dépôt en ligne est à solliciter auprès de l'interlocuteur régional Climaxion en étape 1. Vous disposerez d'un délai de **90 jours** à compter du dépôt de la première pièce pour déposer l'ensemble des pièces de l'étape 2 et valider votre demande. Au-delà de ce délai, votre demande sera automatiquement supprimée.
- (4) Modèles à utiliser téléchargeables sur climaxion.fr : https://www.climaxion.fr/docutheque/soutien-renovation-batiments-publics-associatifs
- (5) Étude Th C E Ex sauf pour les bâtiments dont l'usage est exclusivement du logement auquel cas, un calcul selon la méthode 3CL DPE 2021 peut être fourni.
- (6) Vos obligations en matière de communication sur l'aide régionale Climaxion vous seront précisées via la plateforme de dépôt en ligne. Vous devrez notamment mettre en place un panneau pédagogique mettant en avant vos travaux de rénovation ainsi que l'aide régionale Climaxion. Pour finaliser votre demande de solde de l'aide Climaxion, il sera nécessaire de nous envoyer une photo prouvant la pose de ce panneau.

Toute demande déposée après le lancement de la consultation des entreprises sera inéligible.